

# Une hausse de la fréquentation touristique estivale portée par les campings

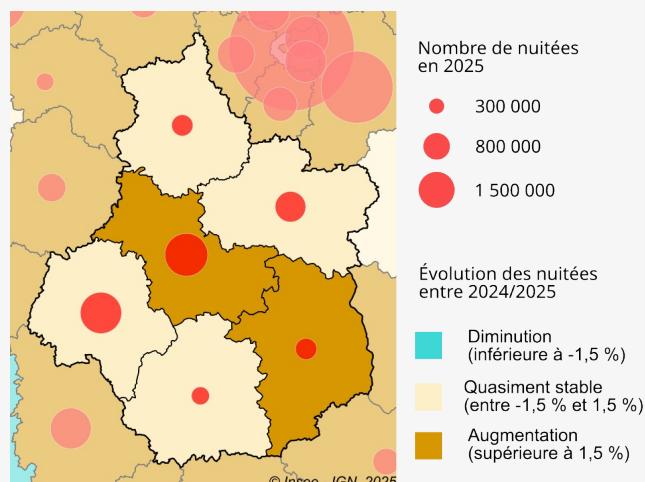
Insee Flash Centre-Val de Loire • n° 100 • Décembre 2025



Sur la saison estivale de 2025, la fréquentation des hébergements collectifs de tourisme en Centre-Val de Loire progresse de 1,9 % par rapport à la saison de 2024, plutôt terne. Le nombre de nuitées est quasiment stable dans les hôtels. La hausse de la fréquentation estivale en 2025 est portée principalement par les campings et la clientèle non-résidente. Elle est la plus forte de la région dans le Loir-et-Cher. Les Pays-Bas restent le premier pays d'origine des touristes non-résidents, malgré une baisse du nombre de nuitées de ces visiteurs par rapport à l'été 2024 (-2,1 %).

Durant la saison estivale, de mai à septembre 2025, la fréquentation des hébergements collectifs de tourisme augmente en Centre-Val de Loire (+1,9 % par rapport à 2024) avec 6 559 800 nuitées enregistrées dans les hôtels, campings et **autres hébergements collectifs de tourisme** (AHCT). Ce nombre représente 2,2 % de l'ensemble des nuitées enregistrées en France métropolitaine. La hausse du nombre de nuitées dans la région est inférieure à celle au niveau national, hors Drom (+3,4 % par rapport à 2024).

## ► 1. Fréquentation touristique estivale en Centre-Val de Loire en 2025



**Lecture :** Durant la saison estivale 2025, 513 200 nuitées ont été enregistrées dans les hébergements collectifs de tourisme (hôtels, campings, AHCT) du Cher.

**Champ :** Centre-Val de Loire.

**Source :** Insee, Enquêtes de fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme 2024 et 2025.

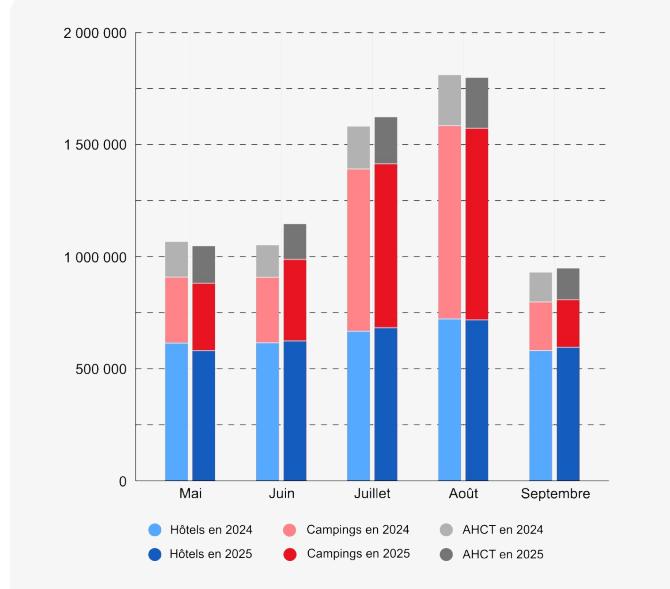
Enfin, les trois jeudis fériés de mai 2025 ne compenseraient pas nécessairement le potentiel week-end de cinq jours en mai 2024, où le mercredi 8 mai était immédiatement suivi du jeudi de l'Ascension.

Par rapport à l'été 2024, les nuitées augmentent dans tous les départements du Centre-Val de Loire, sauf dans l'Indre. Le Loir-et-Cher (+78 800 nuitées par rapport à 2024) et l'Indre-et-Loire (+16 500) concentrent 62,7 % des nuitées de la saison estivale 2025 ► figure 1.

## La hausse de la fréquentation estivale est principalement soutenue par les campings

De mai à septembre 2025, 48,8 % des nuitées dans la région ont lieu dans les hôtels, 37,6 % en camping et 13,7 % en AHCT. Comme en 2024, les nuitées en campings sont majoritaires en juillet et août, les nuitées en hôtel le sont les autres mois ► figure 2.

## ► 2. Nombre de nuitées en Centre-Val de Loire en 2024 et 2025 par type d'hébergement



**Lecture :** En mai 2025, 580 300 nuitées ont été enregistrées dans les hôtels du Centre-Val de Loire.

**Champ :** Centre-Val de Loire.

**Source :** Insee, Enquêtes de fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme 2024 et 2025.

Le faible nombre de nuitées lors de la saison estivale 2024 nuance l'ampleur de la hausse des nuitées dans la région [Coudray C., 2025]. Entre les mois de 2024 et de 2025, une forte hausse du nombre de nuitées a lieu en juin (+9 %) et une moindre en juillet, alors qu'une baisse est constatée en mai et août. La hausse de juin et la baisse de mai peuvent s'expliquer par les différences calendaires des jours fériés de la Pentecôte en 2025 par rapport à 2024 (en juin au lieu de mai). De plus, les deux dimanches d'élections en juin 2024 ont pu inciter à reporter des projets de départs en vacances ou week-end de certains touristes **résidents**.

Avec 2 464 400 nuitées effectuées en campings, la région Centre-Val de Loire connaît la même hausse que la France Métropolitaine (+3,3 % par rapport à 2024). La plus forte évolution a lieu dans le Cher (+16,7 %). Le mois de juin a été particulièrement profitable pour les campings de la région (+23,8 % par rapport à juin 2024). La météo très clémentne peut y avoir contribué [Météo-France, 2025]. Comme en France métropolitaine, la part des nuitées en campings sur la saison estivale progresse nettement par rapport à la période d'avant la crise sanitaire.

Pour chaque mois de la saison estivale, le nombre de campings ouverts en Centre-Val de Loire est plus élevé en 2025 qu'en 2024. De mai à juillet, les taux d'occupation sont également en hausse.

Le Loir-et-Cher se distingue des autres départements de la région. Le nombre de nuitées en camping y est supérieur à celui des nuitées effectuées en hôtel pour chaque mois de mai à août. Sur l'ensemble de l'été 2025, les nuitées en camping sont 1,8 fois plus nombreuses que celles en hôtels. Par ailleurs, les campings du Loir-et-Cher sont plus tournés vers le haut de gamme (classés 4 et 5 étoiles) que la moyenne régionale, tant en nombre de nuitées qu'en nombre d'établissements ouverts. Le Loir-et-Cher regroupe 71 % des nuitées en campings 4 et 5 étoiles de la région.

Avec 3 198 400 nuitées, la fréquentation hôtelière est quasiment stable (-0,1 %) par rapport à la saison estivale 2024. Cette stabilité succède à deux baisses consécutives en 2023 et 2024 (respectivement -1,1 % et -3,2 %). Sur chaque mois de la saison estivale, le nombre d'hôtels ouverts en Centre-Val de Loire est moins élevé en 2025 qu'en 2024 ; des hôtels ayant peu de chambres sont fermés en 2025. Le taux d'occupation des hôtels lors de la saison estivale 2025 est proche de celui de la saison 2024.

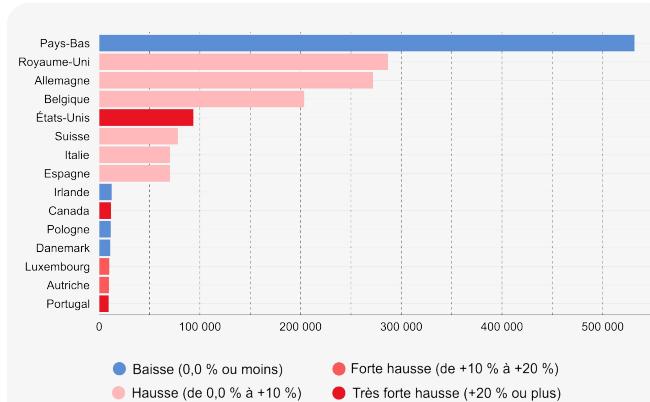
La fréquentation diffère selon la catégorie des hôtels. Dans les établissements de catégorie supérieure (3 étoiles ou plus), le nombre de nuitées augmente de 4,5 %, alors qu'il est en diminution (-7,5 %) dans les autres.

Enfin, les autres hébergements collectifs de tourisme totalisent 897 000 nuitées sur la saison estivale 2025 en Centre-Val de Loire, soit une augmentation de 5,7 % par rapport à 2024 (+2,5 % pour la France métropolitaine).

## Le nombre de nuitées augmente pour les résidents comme pour les non-résidents

En Centre-Val de Loire, la fréquentation touristique de la clientèle résidente, c'est-à-dire des personnes domiciliées en France, représente près des trois quarts des nuitées (71,2 %). Le nombre

## ► 3. Nombre de nuitées en 2025 et évolutions par rapport à 2024



**Lecture :** En 2025, il y a eu 531 700 nuitées touristiques en provenance des Pays-Bas en Centre-Val de Loire, en baisse (0,0 % ou moins).

**Champ :** Nuitées des non-résidents, de mai à septembre, dans les hôtels et campings du Centre-Val de Loire.

**Source :** Insee, Enquêtes de fréquentation dans les hébergements collectifs de tourisme 2024 et 2025.

de nuitées des résidents augmente légèrement par rapport à 2024 (+0,9 % de nuitées), porté par la hausse dans les campings (+3,8 %) et les AHCT (+4,8 %). En revanche, il diminue pour les hôtels pour la troisième fois consécutive (-2,1 %).

La hausse est plus marquée pour les **non-résidents** (+4,5 %). Elle concerne tous les types d'établissements. Pour les hôtels, cette augmentation des nuitées se retrouve dans tous les départements de la région. Comme en France métropolitaine [Valaison G., 2025], la clientèle non résidente est le principal moteur de la hausse de la fréquentation estivale en 2025.

Le podium des nuitées des non-résidents par pays d'origine ne change pas par rapport à 2024 en Centre-Val de Loire : les Pays-Bas, puis le Royaume-Uni et l'Allemagne ► figure 3. Toutefois, les nuitées en provenance des Pays-Bas diminuent, notamment dans les hôtels (-8,3 %). Le nombre de nuitées des autres pays les plus représentés augmente. En particulier, la fréquentation de la clientèle en provenance des États-Unis augmente considérablement. Elle atteint 93 600 nuitées durant la saison estivale 2025, soit une hausse de 28,7 % en un an. ●

Olivier Diel, Michel-Ludwig Saliceto (Insee)

### ► Sources

L'Insee réalise chaque mois une enquête sur la fréquentation touristique des hébergements collectifs de tourisme (EFHCT) en France : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT). La fréquentation réalisée par les plateformes de réservation entre particuliers n'est pas mesurée dans le cadre de cette enquête. L'étude porte sur la période estivale de mai à septembre 2025.

### ► Pour en savoir plus

- Valaison G. (Insee), "Saison touristique d'été 2025 : Embellie de la fréquentation des hébergements collectifs de tourisme", Insee Focus n°363, septembre 2025.
- Coudray C., "Tourisme - Baisse de la fréquentation dans l'ensemble des hébergements collectifs de tourisme", Insee Conjoncture Centre-Val de Loire n°54 juin 2025.
- Météo France, "Bulletins climatiques de France et Outre-Mer".

### ► Définitions

Les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) sont les résidences hôtelières et de tourisme, les villages de vacances, les maisons familiales et les auberges de jeunesse.

Clientèle résidente : les **résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal en France.

Clientèle non-résidente : les **non-résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal à l'étranger.

Nuitées : la **fréquentation en nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

